

## Étiquette de contenant

|        |          |           |
|--------|----------|-----------|
| GROUPE | <b>3</b> | FUNGICIDE |
|--------|----------|-----------|

### SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN

FONGICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIAL

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le blé, l'orge et le triticale.

#### PRINCIPE ACTIF:

Prothioconazole 125 g/L

Tébuconazole 125 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX  
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU**

No D'HOMOLOGATION. 35796 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**Pour l'aide médicale d'urgence appeler PROPHERMA au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)  
En cas de déversement, de fuite ou un incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24).**

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X11  
1-855-264-6262

CONTENU NET : 1 à 324 L

## AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Cause une irritation modérée des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut irriter la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire et de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements.

NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

## VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, les travailleurs doivent porter des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Une combinaison n'est pas exigée durant l'application en cabines ou cockpits fermées. Le port de gants n'est pas nécessaire dans le cas de l'application à partir d'une cabine fermée ou d'un poste de pilotage fermé.

## PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** et **APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES**. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones où se trouve de l'eau de surface ou dans les zones intertidales situées sous le niveau moyen des hautes eaux. Le ruissellement est dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web [Canada.ca](http://Canada.ca). Les résidus du tébuconazole sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec tout produit contenant du tébuconazole au cours de l'année. Afin de réduire le ruissellement, consulter les recommandations énoncées à la section «**APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES**».

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Tenir à l'écart du feu ou d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.

Ne pas entreposer sous le point de congélation.

Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.

Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes.

Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.

Entreposer dans le contenant d'origine.

## **ÉLIMINATION**

### **Élimination du contenant recyclable**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

**Contenants récupérables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

**Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

**Contenants non réutilisables**

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant vide, rincé inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

**Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial/territoriale en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

**Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI doivent également être respectées.

## Étiquette de brochure

|        |          |           |
|--------|----------|-----------|
| GROUPE | <b>3</b> | FUNGICIDE |
|--------|----------|-----------|

### SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN

FONGICIDE

CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

USAGE COMMERCIAL

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le blé, l'orge et le triticale.

#### PRINCIPE ACTIF:

Prothioconazole 125 g/L

Tébuconazole 125 g/L

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION  
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS**

**DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX  
ATTENTION - IRRITANT POUR LA PEAU**

No D'HOMOLOGATION. 35796 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**Pour l'aide médicale d'urgence appeler PROPHERMA au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)  
En cas de déversement, de fuite ou un incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053 (24 heures sur 24).**

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.  
300 – 191 Lombard Avenue  
Winnipeg, Manitoba R3B 0X11  
1-855-264-6262

CONTENU NET : 1 à 324 L

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression ou la répression des maladies indiquées dans le blé, l'orge et le triticale.

### AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

## SÉCURITÉ ET MANUTENTION

### MISES EN GARDE

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption cutanée. Cause une irritation modérée des yeux. NE PAS mettre dans les yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Peut irriter la peau. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Bien se laver à l'eau et au savon après avoir manipulé et avant de manger, de boire et de fumer. Si le produit entre en contact avec les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés, laver la peau à l'eau et au savon et mettre des vêtements propres. Laver les vêtements de l'applicateur séparément des autres vêtements. NE PAS entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures. Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive au-delà de la zone à traiter est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur.

### VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT PROTECTEURS

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. De plus, les travailleurs doivent porter des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Le port de gants n'est pas nécessaire dans le cas de l'application à partir d'une cabine fermée ou d'un poste de pilotage fermé.

### PREMIERS SOINS

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le

bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore, noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

## **RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES**

Traiter selon les symptômes.

## **MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblés. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées sous la rubrique **MODE D'EMPLOI** le **MODE D'EMPLOI** et **APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES**. Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique. Ne pas appliquer directement sur l'eau, dans les zones où se trouve de l'eau de surface ou dans les zones intertidales situées sous le niveau moyen des hautes eaux. Le ruissellement est dangereux pour les organismes aquatiques des zones voisines. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca. Les résidus du tébuconazole sont persistants et peuvent subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites les sites traitées avec tout produit contenant du tébuconazole au cours de l'année. Afin de réduire le ruissellement, consulter les recommandations énoncées à la section «APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES».

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer ce produit à l'écart des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

Tenir à l'écart du feu ou d'une flamme nue ou d'autres sources de chaleur.

Ne pas entreposer sous le point de congélation.

Si le produit est entreposé pendant au moins un an, bien secouer avant d'utiliser.

Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, des engrais, des plantes.

Ne pas utiliser ni entreposer dans la maison ou autour de celle-ci.

Entreposer dans le contenant d'origine.

## **ÉLIMINATION**

### **Élimination du contenant recyclable**

**NE PAS** utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au

- mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant vide rincé inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

### **Contenants récupérables**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

### **Contenants remplis par le distributeur ou le détaillant à l'intention de l'utilisateur**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

### **Contenants non réutilisables**

1. Rincer le contenant vide trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé par la réglementation provinciale/territoriale.
3. Rendre le contenant vide, rincé inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

### **Élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir**

Pour tout renseignement concernant l'élimination du produit non utilisé ou dont on veut se départir, s'adresser au titulaire ou à l'organisme de réglementation provincial/territoriale. S'adresser au titulaire et à l'organisme de réglementation provincial/territoriale en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

### **Élimination de la solution de pulvérisation inutilisée**

S'il reste de la solution de pulvérisation dans le réservoir après le traitement, elle doit être pulvérisée sur le périmètre du champ qui vient d'être traité, NON PAS SUR LA CULTURE, à l'écart des sources d'approvisionnement en eau, fossés et canaux d'irrigation. Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI doivent également être respectées.

### **MODE D'EMPLOI**

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** est un fongicide systémique à large spectre pour la suppression de nombreuses maladies du blé (de printemps, d'hiver et dur), de l'orge et du triticale (de printemps et d'hiver). **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** protégera la culture des pertes de rendement et de qualité attribuables à la maladie.

### **CULTURE, MALADIE, DOSE ET PÉRIODE**

| <b>DIRECTIVES D'UTILISATION</b> |                |                         |                     |
|---------------------------------|----------------|-------------------------|---------------------|
| <b>CULTURE</b>                  | <b>MALADIE</b> | <b>DOSE<br/>(mL/ha)</b> | <b>OBSERVATIONS</b> |



|                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Blé</b> (de printemps, d'hiver et dur) | <p><b>Réprime:</b><br/>Fusariose de l'épi<br/>(<i>Gibberella zeae</i> / <i>Fusarium graminearum</i>)</p> <p><b>Supprime:</b><br/>Rouilles (des feuilles, tiges et striée)<br/>(<i>Puccinia recondita</i>, <i>P. graminis</i>, <i>P. striiformis</i>)</p> <p>Tache septorienne et des glumes<br/>(<i>Septoria tritici</i>, <i>Stagonospora nodorum</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne<br/>(<i>Pyrenophora tritici-repentis</i>)</p> <p>Blanc<br/>(<i>Erysiphe graminis</i>)</p>                 | 800 | <p>Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer <b>SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN</b> comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsqu'au moins 75 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'au moment précis où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées.</p> <p>Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer la dose prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer la dose prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.</p> |
| <b>Orge</b>                               | <p><b>Réprime:</b><br/>Fusariose de l'épi<br/>(<i>Fusarium spp.</i>)</p> <p><b>Supprime:</b><br/>Rayure réticulée<br/>(<i>Pyrenophora teres</i>)</p> <p>Tache helminthosporienne<br/>(<i>Cochliobolus sativus</i>)</p> <p>Rhynchosporiose<br/>(<i>Rhynchosporium secalis</i>)</p> <p>Tache septorienne<br/>(<i>Septoria passerinii</i>)</p> <p>Rouille des feuilles, rouille des tiges et rouille striée<br/>(<i>Puccinia hordei</i>, <i>Puccinia graminis</i>, <i>Puccinia striiformis</i>)</p> | 800 | <p>Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer <b>SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN</b> comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsque 70 à 100 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'à 3 jours après l'émergence complète des épis. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées.</p> <p>Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer la dose prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer la dose prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare</p>                              |

|                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                                     | Blanc<br>( <i>Erysiphe graminis</i> )                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>Triticale</b><br>(de<br>printemps<br>et d'hiver) | <b>Réprime:</b><br>Fusariose de l'épi<br>( <i>Gibberella zeae</i> /<br><i>Fusarium graminearum</i> )<br><br><b>Supprime:</b><br>Rouilles<br>( <i>Puccinia recondita</i> , <i>P.</i><br><i>graminis</i> , <i>P. striiformis</i> )<br><br>Tache septorienne et des<br>glumes<br>( <i>Septoria tritici</i> ,<br><i>Stagonospora nodorum</i> )<br><br>Tache helminthosporienne<br>( <i>Pyrenophora tritici-</i><br><i>repentis</i> )<br><br>Blanc<br>( <i>Erysiphe graminis</i> )<br><br>Tache helminthosporienne<br>( <i>Cochliobolus sativus</i> ) | 800 | <p>Pour une répression de la brûlure des épis, appliquer <b>SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN</b> comme traitement préventif au cours de la période commençant lorsqu'au moins 75 % des épis sur la tige principale sont entièrement émergés, jusqu'au moment précis où 50 % des épis sur la tige principale sont en fleurs. Au cours de cette période, l'application supprime également les maladies foliaires indiquées.</p> <p>Appliquer avec de l'équipement de pulvérisation terrestre ou aérien. Pour l'application terrestre, appliquer la dose prescrite dans au moins 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer la dose prescrite dans au moins 50 L d'eau par hectare.</p> |

## RESTRICTIONS D'EMPLOI

- Ne pas faire plus d'une application avec **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** par saison de croissance.
- Ne pas faire d'application dans les 36 jours précédant la récolte.
- Ne pas laisser paître le bétail ni le nourrir de fourrage vert dans les 6 jours suivant un traitement avec **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN**.
- On peut utiliser la paille après la récolte comme fourrage ou comme litière.
- **NE PAS** entrer ou laisser entrer les travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité de 12 heures.
- **NE PAS** appliquer ce produit directement dans les habitats d'eau douce (comme des lacs, rivières, boursiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, fossés et milieux humides), les habitats estuariens ou les habitats marins. **NE PAS** contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Application par pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être ajustée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

- Application par aéronef à pilotage conventionnel : NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est inférieure à 1 km/heure. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent dépasse 16 km/h à hauteur de vol, au-dessus du site d'application. NE PAS appliquer avec des pulvérisations plus fines que le calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural and Biological Engineers (ASABE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion **NE DOIT PAS** dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

### **ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION:**

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

Les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes).

Outre les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous, les utilisateurs doivent également observer les zones tampons précisées à la section APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES.

| Méthode d'application  | Culture                                                                             |                   | Zone tampon de pulvérisation (mètres) requises pour la protection des : |
|------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------------------------------------------------------------|
|                        |                                                                                     |                   | Habitat terrestre                                                       |
| Pulvérisateur agricole | Blé (de printemps, d'hiver et dur), orge et le triticales (de printemps et d'hiver) |                   | 1                                                                       |
| Application aérienne   | Blé (de printemps, d'hiver et dur), Orge                                            | Voilure fixe      | 15                                                                      |
|                        | Blé (de printemps, d'hiver et dur), Orge                                            | Voilure tournante | 10                                                                      |

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASABE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit pour les technologies d'application conventionnelles selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

### MÉLANGES EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les mises en garde relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas effectuer de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange de produits antiparasitaires en cuve peut entraîner une diminution de l'efficacité antiparasitaire ou une augmentation des dommages à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

### APPLICATION DANS DES CHAMPS ADJACENTS AUX ZONES AQUATIQUES

SUIVRE LES PRÉCAUTIONS SUIVANTES AU MOMENT D'EFFECTUER DES TRAITEMENTS DANS DES CHAMPS SITUÉS PRÈS DE ZONES AQUATIQUES TELLES QUE LES LACS, LES RÉSERVOIRS, LES RIVIÈRES, LES COURS D'EAU PERMANENTS, LES MARAIS OU ÉTANGS NATURELS, ET LES ESTUAIRES.

NE PAS contaminer les réserves d'eau d'irrigation ou potable ni les habitats aquatiques par suite du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau. On peut consulter d'autres renseignements dans la section sur l'Atténuation du ruissellement du site Web Canada.ca.

Ne pas cultiver à moins de 3 mètres d'une zone aquatique pour permettre une bande de végétation tampon de pulvérisation. Ne pas appliquer par traitement au sol ni par épandage aérien à moins de 30 mètres d'une zone aquatique, tel qu'indiqué ci-dessus.

La zone tampon de pulvérisation aquatique de 30 mètres **ne peut pas** être modifiée par le Calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Atténuation de la dérive du site Web Canada.ca.

## ROTATION DES CULTURES

On peut semer les cultures mentionnées sur cette étiquette et le soja dans les champs traités dès que les conditions le permettent après la dernière application. Un délai de 120 jours avant le semis de cultures de rotation doit être respecté pour les cultures qui ne figurent pas sur l'étiquette.

## DÉLAIS D'ATTENTE AVANT LA RÉCOLTE

| <b>Culture</b>                      | <b>DAAR</b> |
|-------------------------------------|-------------|
| Blé (de printemps, d'hiver et dur)  | 36 jours    |
| Orge                                | 36 jours    |
| Triticale (de printemps et d'hiver) | 36 jours    |

## INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** doit être appliqué avec de l'équipement propre convenablement calibré. Avant de verser **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** dans le réservoir du pulvérisateur, s'assurer que ce dernier est parfaitement propre.

**SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** appliqué seul :

- Verser la moitié de la quantité d'eau requise dans le réservoir du pulvérisateur ou de mélange et mettre le système d'agitation en marche.
- Verser la quantité requise de **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** dans l'eau puis ajouter le reste du volume d'eau total nécessaire.
- Maintenir l'agitation pendant le mélange et la pulvérisation.

## PRECAUTIONS A L'APPLICATION

### APPLICATION TERRESTRE

1. Utiliser un équipement de pulvérisation classique en bon état et bien étalonné pour obtenir une couverture satisfaisante et uniforme.
2. Appliquer **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** dans au moins 100 L d'eau/ha.

3. Utiliser des tamis de pulvérisation de 50 mailles ou plus grossiers.
4. Pour éviter le plus possible la formation de mousse, s'assurer que la conduite de dérivation se décharge au fond de la cuve.
5. Maintenir la pression à au moins 275 kPa pour s'assurer que le produit appliqué pénètre et recouvre bien le feuillage.
6. Les zones tampons de pulvérisation provinciales/territoriales supérieures aux zones tampons de pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI, doivent être respectées.
7. Si la bouillie de pulvérisation reste dans le réservoir toute la nuit ou pendant de longues périodes durant la journée, bien agiter avant de reprendre l'application.

#### **APPLICATION AÉRIENNE – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

1. Épandre seulement avec un équipement aéronautique réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
2. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités spécifiées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
3. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés ou un système de positionnement global (GPS).
4. Appliquer **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** dans un moins 50 L d'eau/ha.
5. Pour obtenir une application uniforme du produit et pour limiter le plus possible la dérive de pulvérisation, s'assurer que la largeur de la zone traitée et la grosseur des gouttelettes sont appropriées et qu'il y a peu de vent.
6. Utiliser uniquement des marqueurs mécaniques.

#### **APPLICATION AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION**

1. Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée.
2. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

#### **APPLICATION AÉRIENNE – MISES EN GARDE CONCERNANT L'OPÉRATEUR ANTIPARASITAIRE**

1. **NE PAS** permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques prémélanges contenus dans un système fermé.
2. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
3. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants résistants aux produits chimiques, des combinaisons et des lunettes ou un écran facial durant le mélange des produits, le chargement, le

nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

4. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire.
5. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.
6. Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le titulaire en composant le 1-855-264-6262. Pour obtenir des conseils techniques contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial ou territorial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Volume : Pour l'application terrestre, appliquer la quantité spécifiée avec un volume de pulvérisation minimal de 100 L d'eau par hectare. Pour l'application aérienne, appliquer la quantité spécifiée avec un volume de pulvérisation minimal de 50 L d'eau par hectare

## RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** contient deux fongicides du Groupe 3. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants au **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** et à d'autres fongicides du Groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** ou d'autres fongicides du même groupe 3 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à **SORADUO<sup>MC</sup> ALL IN** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis

pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Inc. au 1-855-264-6262.

SORADUO All In est une marque de compagnie du groupe ADAMA.

Tous autres produits énumérés sont des marques déposées de leurs compagnies respectives.